



S.I.A.E.P. du Haut-Bois **Chavannes-sur-l'Etang / Elbach**

9 rue de Bellefontaine - 68210 Chavannes-sur-l'Etang
Téléphone / Fax : 03 89 25 23 99
E-mail : mairiechavannesetang@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 17 avril 2015

Compte rendu affiché le 21 avril 2015.

L'an deux mil quinze, le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil syndical du SIAEP du Haut-Bois s'est réuni au lieu habituel de ses séances à Chavannes-sur-l'Etang, après convocation légale en date du dix avril deux mil quinze, sous la présidence de M. Jean-Pierre THEVENOT, Président.

Conseillers présents :

MM. FEBER Laurent, FREYBURGER Ludovic, GASSMANN Vincent, SCHAFFNER Marc et Mme HOFFMANN Céline.

Conseillers absents excusés :

- SCHACHERER Emmanuel
- KANMACHER Michel
- GUIGON Xavier qui donne procuration à GASSMANN Vincent

Assiste également : Rosaria GIANGRECO, secrétaire du SIAEP du Haut-Bois.

Le Président ouvre la séance à vingt heures trente, dans la salle des séances de la mairie de Chavannes-sur-l'Etang.

M. Vincent GASSMANN est désigné secrétaire de séance.

POINT 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 MARS 2015

Le Président rappelle les points débattus et délibérés par le conseil lors de la réunion du 27 mars 2015. Les membres présents en approuvent le compte-rendu à l'unanimité

POINT 2. TRAVAUX RUE DE RETZWILLER

Délibération n° 2015-8

CONSIDERANT le devis de l'entreprise BOSSERT présenté par le Président,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- DECISE que les travaux de réfection du réseau d'eau potable Rue de Retzwiller seront réalisés par l'entreprise M.B.O. BOSSERT en 2015.

- PRECISE les points suivants :

- Mise en place d'une chambre de comptage en limite de propriété
- Réfection de la conduite principale et reprise de la conduite jusqu'à la chambre de comptage

- La conduite allant de la chambre de comptage jusqu'à la propriété ne sera remplacée uniquement en fonction de son état.

- CHARGE le Président de consulter différentes banques pour réaliser un emprunt afin de financer les travaux.

- AUTORISE le Président à signer tout document permettant de mener à bien ce dossier.

POINT 3. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE 2014

Le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

Délibération n° 2015-9

Le conseil syndical, à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable établis par M. le Président, Jean-Pierre THÉVENOT, pour l'année 2014, conformément au Décret n° 95-635 du 6 mai 1995.

POINT 4. ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Délibération n° 2015-10

Le conseil syndical, à l'unanimité, DECIDE d'admettre en non-valeur les créances suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--------|
| - Petits reliquats divers débiteurs | 0.43 € |
| - COIRTOT Nicolas | 6.00 € |

Délibération n° 2015-11

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve la décision modificative budgétaire suivante :

Compte 6541 : + 10 €

Compte 6542 : - 10 €

POINT 5. DIVERS ET COMMUNICATIONS

- Interconnexion avec Montreux-Vieux : Le Président informe les conseillers qu'une réunion organisée par le bureau d'études Berest s'est tenue à Montreux-Vieux. Une interconnexion avec Montreux-Vieux est envisagée uniquement en cas de nécessité.

- Nettoyage du réservoir d'eau prévu le jeudi 28 mai 2015.

- Intervention de Ludovic FREYBURGER qui rappelle qu'en période estivale, de nombreux débris, canettes sont retrouvés quotidiennement devant le château d'eau. Il propose qu'une poubelle soit installée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 22h15.

Le Président,
Jean-Pierre THEVENOT.



S.I.A.E.P. du Haut-Bois

Chavannes-sur-l'Etang / Elbach

9 rue de Bellefontaine - 68210 Chavannes-sur-l'Etang

Téléphone / Fax : 03 89 25 23 99

E-mail : mairiechavannesetang@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 17 AVRIL 2015

- Point 1 : Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2015.
- Point 2 : Travaux rue de Retzwiller
Délibération n° 2015-8
- Point 3 : Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable 2014
Délibération n° 2015-9
- Point 4 : Admission en non-valeur.
Délibération n° 2015-10 et Délibération n° 2015-11
- Point 5 : Divers et communications

Laurent FEBER	
Ludovic FREYBURGER	
Vincent GASSMANN	
Xavier GUIGON	Excusé – Procuration à Vincent GASSMANN
Michel KANMACHER	Excusé
Emmanuel SCHACHERER	Excusé
Marc SCHAFFNER	
Céline HOFFMANN	